

Conditions générales de vente et de réservation

Objet :

Les présentes conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation des séjours en chambre d'hôtes à la Villa Oté. Elles constituent le contrat de réservation entre l'exploitant et le client. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont acquis dès le versement de l'acompte.

Durée du séjour :

Le présent contrat, accepté par le client est conclu pour une durée déterminée lors de la réservation. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Tarifs :

Les tarifs indiqués sur le site internet sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent, toutes taxes comprises, par chambre et par nuit, pour le nombre de personnes et pour les dates choisies. Les petits déjeuners et la fourniture du linge de maison sont compris dans le prix. La taxe de séjour sera indiquée en complément lors de la facturation du solde.

Réservations :

Toute réservation est assortie d'une confirmation écrite faite au client (courriel ou courrier) et du versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour, avec un minimum d'une nuitée par chambre réservée. Les acomptes sont déductibles de la facture totale le jour du départ. Ils devront être versés au plus tard sous 7 jours à dater de la demande de réservation et seront encaissés à réception. La réservation est enregistrée et confirmée à partir de l'encaissement de l'acompte. Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Pour des séjours spécifiques le solde de 70% pourra être réclamé au plus tard 10 jours avant le début du séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors la prestation est de nouveau offerte à la location et aucun remboursement ne sera effectué. En cas de réservation dans les 7 jours précédents le séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation et seul un paiement par carte bancaire sera accepté.

Modalités de paiement :

Paiement par carte bancaire, en espèces, par virement bancaire (relevé d'identité bancaire fourni sur demande, frais de virement à la charge exclusive du donneur d'ordre).

Le solde du séjour ainsi que les prestations supplémentaires sont payés le jour du départ.

Taxe de séjour :

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès de l'exploitant qui la reverse ensuite à la communauté d'agglomération du Sud de l'île de La Réunion (Casud).

Modification et annulation de la réservation :

Toute modification et annulation partielle ou totale de réservation par le client doit faire l'objet d'une demande écrite soit par courriel, soit par courrier ; elle ne sera effective que lorsque l'exploitant aura confirmé son acceptation.

Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera intégralement remboursé.

Toute annulation à moins de 30 jours de la date du début du séjour, entraîne la conservation de l'acompte et ne donne lieu à aucune compensation.

En cas de non-présentation ou de départ anticipé, le client devra s'acquitter de la totalité du montant du séjour.

Si avant le début du séjour l'exploitant se voit dans l'obligation d'annuler la réservation, il doit informer son client lequel sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

Heures d'arrivée et de départ :

Les horaires d'accueil et de mise à disposition des chambres sont fixés entre 15 heures et 18 heures. L'exploitant doit être informé d'une arrivée tardive ou différée. Le jour du départ, les clients doivent libérer les chambres avant 11 heures.

Changement de chambres :

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par une chambre de même capacité. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Capacité :

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, l'exploitant est en droit de refuser les clients supplémentaires. Aucun lit bébé, ni aucun lit d'appoint ne peuvent être installés dans les chambres.

Restauration :

Le repas du soir, pour 2 personnes minimum, sur réservation préalable 48 heures à l'avance et selon les disponibilités de l'exploitant, est une prestation réservée aux résidents. Cette prestation optionnelle est servie, à partir de 19 heures, sous la varangue. Le menu est composé d'un apéritif et d'amuse-bouches, d'une entrée, d'un plat avec un ou deux accompagnements et d'un dessert. L'ensemble du repas est assorti de vin, d'eau minérale, café ou infusion ; il est rappelé que l'abus d'alcool nuit gravement à la santé.

Le petit déjeuner est offert, sous la varangue, au fur et à mesure des arrivées, à partir de 7 heures 30 jusqu'à 9 heures 30. Il est composé de jus de fruit, de pain, viennoiserie ou gâteau maison, de fruit préparé ou entier, de produits laitiers, de confitures maison, de boissons chaudes. En cas de départ matinal, un pack petit déjeuner peut être préparé, à réserver impérativement la veille avant 18 heures.

Le plateau de courtoisie se compose d'une bouilloire, de sachets de thé, de café et d'eau.

Des boissons fraîches sont proposées à la vente. Sur commande, il est proposé des paniers pique-nique pour 2 personnes, composés de 2 sandwiches, 2 fruits de saison ou 2 desserts maisons, accompagnés de 2 boissons (bière, eau ou soda).

Utilisation des lieux :

Le client s'engage à respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Aucun repas ne peut être pris dans les chambres et autres parties communes. Toutes les installations intérieures sont non fumeur, seuls les espaces extérieurs sont autorisés. Les parties privées ne sont pas laissées à la libre disposition des clients. Seules les personnes séjournant dans l'établissement sont autorisées à utiliser les lieux communs et la piscine.

Responsabilité :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Cadre de vie et équipements à disposition :

Les chambres, climatisées, disposent d'une literie de qualité (lits de 160x200), de rangement, d'un bureau et d'un petit salon. Le linge de lit est fourni ainsi que le linge de toilette (drap de bain, serviette éponge, gant et serviette de piscine).

Les salles de bains sont équipées d'un meuble avec vasque, d'une douche et de WC. Un sèche-cheveux est mis à disposition. Les équipements extérieurs, en fonction pendant le séjour, comprennent :

- une piscine au chlore, à débordement de 11 x 6 mètres, d'une profondeur de 2 mètres, accessible de 9 heures 30 à 19 heures,
- un spa (bain à remous) au chlore d'une capacité de 3 personnes, utilisable de 9 heures 30 à 18 heures, mis en route par l'exploitant, la séance de 30 minutes est payante.

Si l'un de ces équipements venait à tomber en panne, le client ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

Le client peut stationner son véhicule à l'extérieur de la propriété et en fonction de la disponibilité sur un espace privé.

La clé de la chambre est remise au client à son arrivée ; elle est restituée au terme du séjour. Si nécessaire, un trousseau de clé, comprenant la clé du verrou de la porte d'entrée du séjour, la clé du portillon extérieur, est mis à disposition.

La connexion internet wifi est gratuite.

Entretien des chambres :

Le ménage est assuré tous les 3 jours sans frais supplémentaire. Les draps sont changés 1 fois par semaine et le linge de toilette tous les 3 jours. Par respect pour l'environnement le linge de toilette peut être conservé plusieurs jours, il suffit pour cela ne pas le déposer dans la douche. Le changement journalier du linge de maison est facturé.

Animaux :

Pour des raisons d'hygiène, d'allergies et de tranquillité des hôtes, les animaux ne sont pas acceptés.

Carte cadeau :

La validité d'une carte cadeau est de 6 mois à compter de sa date d'émission. Elle n'est pas remboursable. Le bénéficiaire est soumis aux obligations des conditions générales de vente et de réservation.

Services divers :

Un forfait payant pour le lavage du linge personnel est proposé.

Utilisation des informations nominatives :

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part ; il dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression auprès de l'exploitant.

Litiges :

Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.